

Emploi des jeunes grâce à des communautés accessibles et en santé au Canada

SOMMAIRE EXECUTIF

Shikako et al., Childhood Disability Collaborative, Université McGill

Juin 2026



1. Objectif du projet

Ce que le projet a étudié: Ce projet a analysé des programmes d'emploi des jeunes au Canada et à l'international afin de comprendre ce qui aide les jeunes en situation de handicap à se préparer au travail et à trouver un emploi. Le projet comprenait:

- Un examen de **10 programmes canadiens d'emploi des jeunes** considérés comme des exemples à suivre ou de bonnes pratiques.
- **Un examen de 40 programmes internationaux** aux États-Unis, en Afrique du Sud, au Brésil, en Inde, en Australie, dans l'Union européenne et au Japon.
- Une analyse approfondie de certains programmes canadiens d'emploi et de transition qui aident jeunes à passer de l'école au travail.
- Des évaluations de l'inclusion communautaire à l'aide du CHILD-CHII, un outil qui mesure l'inclusion communautaire selon les droits.
- Des entrevues avec des personnes qui participent à des programmes d'emploi des jeunes.

Pourquoi c'est important: Avoir un emploi ne sert pas seulement à gagner un revenu. Il est aussi lié à:

- La santé et le bien-être.
- L'indépendance et l'autonomie.
- La participation sociale.
- L'inclusion communautaire.
- Le logement, la sécurité alimentaire et la qualité de vie à long terme.
- L'équité et la possibilité de participer pleinement à la société.

Pour les jeunes en situation de handicap, trouver un emploi ne dépend pas seulement de leurs compétences, mais aussi de l'accessibilité de leur communauté, des employeurs, des services, du transport, des politiques et de la façon dont tous ces éléments fonctionnent ensemble.

2. Qu'est ce qui fonctionne dans les programmes d'emploi des jeunes

Les programmes les plus efficaces offrent plusieurs formes de soutien en même temps. Ils offrent souvent :

- Un plan adapté aux besoins, objectifs et forces de chaque jeune.
- Aide à développer les compétences nécessaires pour trouver un emploi.
- Une formation pour se préparer au travail.
- Des stages et des expériences de travail.

- Du mentorat et de l'accompagnement.
- Une collaboration avec les employeurs pour créer des occasions d'emploi.
- De l'aide pour trouver un emploi qui correspond aux intérêts et aux compétences du jeune.
- Des mesures d'adaptation en milieu de travail.
- Un soutien continu après l'embauche.
- De l'aide pour le transport.
- Un accès aux technologies d'assistance.
- Des liens avec l'école, les services de santé, les services sociaux et les ressources communautaires.

Des partenariats solides sont essentiels : De nombreux programmes efficaces reposent sur des collaborations entre :

- Le gouvernement fédéral et ceux provinciaux.
- Les organisations nationales.
- Les écoles, les collèges et les universités.
- Les centres de réadaptation.
- Les organismes communautaires.
- Les employeurs.
- Les familles et les jeunes.
- Les fournisseurs de services de santé et de services sociaux.

En travaillant ensemble, ces partenaires aident les jeunes à trouver de vraies possibilités d'emploi et soutiennent les employeurs dans la création de milieux de travail plus inclusifs.

3. Facteurs communautaires clés qui soutiennent l'emploi

L'emploi dépend de communautés accessibles: Les jeunes ont plus de chances de trouver et de garder un emploi lorsqu'ils vivent dans des communautés accueillantes, accessibles et inclusives. Les éléments importants qui les aident comprennent :

- Un transport en commun facile à utiliser.
- Des moyens de déplacement sécuritaires et fiables.
- Des bâtiments et des lieux de travail accessibles.
- Une signalisation et des indications claires.
- De l'information dans différents formats pour que tout le monde puisse la comprendre.
- Des occasions de participer à des activités sociales, récréatives et communautaires.
- L'accès à des services de santé et de santé mentale.
- Des programmes et des soutiens offerts dans la communauté.
- Des employeurs qui comprennent le handicap et savent comment soutenir les jeunes.
- Une bonne collaboration entre les écoles, les services de santé, les services communautaires et les programmes d'emploi.

Les programmes urbains avaient certains avantages. Ils offraient souvent :

- Des transports en commun.

- Des bâtiments et lieux publics plus accessibles.
- Un meilleur accès aux services d'éducation, de santé et d'emploi.
- Plus d'organismes communautaires et d'employeurs.

Cependant, même les programmes en ville les plus solides avaient encore des limites. Plusieurs devaient améliorer l'accessibilité, offrir un meilleur soutien en santé mentale et rendre l'information accessible dans différents formats.

4. Principales limites identifiées

4.1. Peu de règles et de normes pour les programmes d'emploi des jeunes: Plusieurs programmes sont prometteurs, mais il n'y a pas toujours des règles claires pour définir ce qui est un programme d'emploi accessible et inclusif. Les programmes peuvent donc être très différents selon la région et les personnes qu'ils servent.

4.2. Transitions école-travail difficile : Les jeunes rencontrent souvent des difficultés quand ils passent de l'école aux services pour adultes et au travail. Les principaux obstacles sont :

- L'arrêt des services de soutien et de réadaptation après la sortie de l'école ou des services pour enfants.
- Un manque de coordination entre les écoles, les services d'emploi, les services de santé et les soutiens communautaires.
- Des règles et des services qui changent selon les régions ou les commissions scolaires.

4.3. Obstacles liés au transport : Le transport est l'un des plus grands obstacles pour trouver un emploi et à la participation sociale. Les défis incluent :

- Un transport en commun peu accessible.
- Des systèmes de transport peu fiables ou incomplets.
- Peu d'options dans les milieux ruraux et éloignés.
- Une dépendance au transport des parents ou scolaire, qui peut ne plus être disponible à l'âge adulte.

4.4: Le soutien en santé mentale n'est pas toujours offert : Beaucoup de jeunes en situation de handicap vivent avec des problèmes de santé mentale. Pourtant, le soutien en santé mentale n'est pas toujours offert par le système de santé ni inclus dans les programmes d'emploi. Les programmes d'emploi comprennent rarement :

- Des activités pour soutenir la santé mentale au travail.
- Du soutien qui tient compte des expériences difficiles vécues par les jeunes.
- L'accès à des services et soutiens en santé mentale ou des liens vers ces services.
- Des soutiens pour le stress, l'anxiété ou l'adaptation en milieu de travail.

4.5: Les programmes ne sont pas toujours accessibles pour tout le monde : Même les programmes conçus pour les personnes en situation de handicap ne répondent pas toujours aux besoins de tout le monde. Par exemple, certains programmes peuvent offrir :

- Une bonne accessibilité physique, mais peu de soutien pour la communication.

- De l'informations en ligne, mais pas documents en braille ou en langage simple.
- Peu ou pas d'interprétation en langue des signes ou d'information en ASL/LSQ.
- Peu de soutien pour les jeunes ayant des handicaps sensoriels.
- Peu de soutien pour les jeunes ayant plusieurs handicaps.

Ainsi, certains jeunes en situation de handicap peuvent quand même être exclus de programmes conçus pour les soutenir.

4.6: Les programmes doivent tenir compte des différentes expériences des jeunes : Chaque jeune est différent et peut faire face à des obstacles différents. Beaucoup de programmes le reconnaissent, mais n'en tiennent pas toujours compte. Ces obstacles peuvent être liés à :

- La race et l'origine ethnique.
- Le genre.
- L'identité autochtone.
- La langue.
- La pauvreté.
- Le statut d'immigration.
- Le fait de vivre en milieu rural ou éloigné.
- La santé mentale.
- Le fait d'avoir plus d'un handicap.

Les programmes devraient tenir compte de ces différentes réalités lorsqu'ils sont créés, financés, évalués et améliorés.

4.7: Il faut plus d'information sur ce qui fonctionne : Beaucoup de programmes financés par des fonds publics ne recueillent pas assez d'information pour montrer s'ils fonctionnent bien. Il manque souvent :

- Des données sur le maintien en emploi à long terme.
- La satisfaction des jeunes.
- Les résultats liés à la qualité de vie.
- Les résultats liés à l'inclusion en milieu de travail.
- Les résultats liés à la santé mentale et le bien-être.
- L'expérience des employeurs.
- Les données sur les jeunes qui sont exclus ou moins bien desservis.

Sans ces informations, il est difficile de savoir quels programmes fonctionnent le mieux, pour qui, et dans quelles conditions.

Aider les jeunes en situation de handicap à trouver un emploi, ce n'est pas seulement les préparer au travail. C'est aussi préparer les communautés, les services et les milieux de travail à les accueillir et à les inclure. Pour améliorer l'emploi inclusif des jeunes, le Canada doit faire plus qu'offrir des mesures d'adaptation individuels. Il faut des systèmes accessibles et bien coordonnés qui soutiennent les jeunes, de l'école jusqu'au travail, et les aident à réussir à long terme.